



Le Cameroun perd par ailleurs 100 milliards chaque année dans les accidents de la route

Au Cameroun, les accidents de la circulation constituent la deuxième cause de mortalité après le paludisme. D'après l'Etude impact des mesures de sécurité routière au Cameroun établie par la Cee-Onu, le pays a enregistré 21.049 accidents de la route de 2011 à 2017, rapporte le quotidien Le Messager, dans un article publié dans sa livraison du 23 septembre 2021.

Faisant 7.203 décès au cours de la même période. De 2008 à 2014, 116.081 accidents de la circulation se sont produits sur l'ensemble du pays, soit 16.583 accidents par an ; soit 46 accident par jour selon les sources de la Direction générale de la Sécurité nationale. 81,25% de ces accidents surviennent en milieu urbain contre 18,75% en milieu interurbain, lit-on dans le journal.

Les causes humaines sont très souvent à l'origine de ces accidents bien devant les causes matérielles. L'excès de vitesse (35%) est la première cause suivie du mauvais état des véhicules, 17%, la conduite en état d'ébriété (10,5%) complète le trio funeste.

La non-maîtrise du volant (10,5), l'Etat de la route (10%), les mauvais dépassements (7%) sont également évoqués. Comme le dit un célèbre artiste, « la route ne tue pas mais

c'est nous qui tuons a? causes de nos nombreuses mal- adresses. Au volant de nos voitures, a? pieds ou a? moto, soyez prudents», chantait-il.